

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BETONAMIT

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Caractérisation chimique	Adjuvant pour ciment et béton
Fabricant/fournisseur	KUBATEC Kunststoff- und Bautechnik AG Widaustrasse 617 FL-9491 Ruggell Principauté de Liechtenstein
Numéro d'appel d'urgence	++423 375 78 78

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	Contient : >20 % de chaux vive Symboles : Xi ; phrases R : R38-41 1-5 % de liant alcalin Symboles : Xi ; phrases R : R37/38-41-43
-----------------------------	---

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers	Xi – Irritant
Indications particulières concernant les dangers	R37/38 Irritant pour la peau R41 Risques de lésions oculaires graves R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau Peut entraîner des irritations des organes respiratoires.

4. PREMIERS SECOURS

Après inhalation	Faire immédiatement respirer de l'air frais
Après contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment à l'eau
Après contact avec les yeux	Laver abondamment à l'eau et consulter un médecin
Après ingestion	Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Pas de mesures particulières nécessaires
Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité	Néant
Risques particuliers	Néant
Équipements spéciaux d'intervention	Mesures habituelles en cas d'incendie avec des produits chimiques
Consignes d'extinction particulières	Pas de mesures particulières nécessaires

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Éviter toute formation de poussière. Veiller à ce que l'aération soit suffisante. Porter des équipements de protection. Ternir à l'écart les personnes sans protection.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux superficielles et souterraines.
Nettoyage	Ramasser mécaniquement. Nettoyer le reste à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Ouvrir et manipuler avec précaution
Stockage	Maintenir les récipients hermétiquement fermés

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Seuil(s) d'exposition	Pas de seuils imposés par l'hygiène du travail
Équipement de protection individuel	Porter des gants et des lunettes de protection
Protection respiratoire	En cas de formation de poussière : porter un masque à charbon actif ou un appareil respiratoire

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect	Solide
Couleur	Gris
Odeur	Inodore
Propriétés physico-chimiques	pH (20 °C) : >13 (10 g/l) Point d'éclair : --- Point d'ébullition/domaine d'ébullition : --- Densité : --- Solubilité : ---

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	Stable si les conditions de stockage mentionnées au point 7 sont respectées
------------------	---

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Pas de toxicité aiguë
Effets locaux	Organes respiratoires : Peut entraîner des irritations des organes respiratoires Peau : Irritant pour la peau Yeux : Risques de lésions oculaires graves
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxiques	Pas de toxicité aquatique connue
Persistance/dégradabilité	Les composants organiques sont éliminés dans les stations d'épuration

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit	Ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers
Emballages souillés	Élimination conformément à la réglementation officielle en vigueur

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Autres informations	Pas de marquage particulier nécessaire
----------------------------	--

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Marquage	Xi – Irritant
Phrases R	R38 Irritant pour la peau R41 Risques de lésions oculaires graves R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
Phrases S	S22 Ne pas respirer les poussières S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste S28 Après contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage pour travailler
Règlements nationaux	N° BAGT (CH) : 54034 (classe de toxicité 4) WGK 1 (classe de danger pour l'eau - Allemagne ; auto-classification), faible danger pour l'eau selon l'art. 19g al. 5 de la WHG (loi allemande sur le régime des eaux), VwVwS (règlement allemand sur les substances dangereuses pour l'eau) du 17 mai 1999

16. AUTRES INFORMATIONS

Version du	3 novembre 2004
-------------------	-----------------